

# DEUX FOIS PLUS de cadres hommes!

▶ Et pourtant, elles sont 812 à être "niveau 1", contre 566 hommes !

▶ En matière de parité hommes-femmes dans le Service public, certains chiffres étaient déjà connus.

L'on savait par exemple que 9.623 agents travaillaient pour le Service public de Wallonie, dont 46% de femmes. L'on savait que les postes de cadres y sont occupés à raison de 32% par la gent féminine, et même 19% si l'on ne tient compte que des fonctions les plus hautes.

Les hommes y sont surreprésentés (1,5 fois plus pour les cadres et 3 fois plus pour le top management). Au niveau fédéral, la dernière étude connue (2013) et publiée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes indiquait que 11% de femmes étaient des mandataires (fonctionnaires-dirigeants) dans les SPF et que 30% l'étaient dans les autres institutions fédérales (il existe un quota fédéral de 1/3). Suite à ce constat, le député wallon François Des-

quesnes a voulu savoir ce qu'il en était au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour cela, il a rédigé une question à l'attention d'André Flahaux, ministre de la Fonction publique au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**LA RÉPONSE EST CLAIRE** : la situation y est toute aussi interpellante. Le ministre lui a en effet précisé que la Fédération Wallonie-Bruxelles rassemblait 6.233 agents, dont 61% de femmes. Au total, elles sont 3.809 à y travailler. Elles sont même plus à être "de niveau 1" : 812 pour seulement 566 hommes.

Et pourtant, plus d'hommes y assurent des fonctions de cadres. Les femmes n'occupent, en effet, que 18 des 44 postes de mandataires, soit à peine 41%. Les hommes sont donc deux fois plus représentés au top de l'administration que les femmes

par rapport au nombre d'agents du ministère.

Des actions ont pourtant déjà été entreprises pour que cette disproportion ne soit plus. Tant en Wallonie qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles, des plans d'égalité des chances hommes-femmes ont, en effet, été lancés (*gender mainstreaming*). Des

effets concrets ont été enregistrés. Ainsi, le taux de cadre au SPW a presque triplé en six ans (en 2012, il était de 12% et est passé en 2017 à 32%). La ministre wallonne de la Fonction publique Alda Greoli vient également de lancer l'année de la diversité au sein de la Fonction publique wallonne avec un plan d'action complet.

Johanne Tinck

## Les pistes du député Desquesnes

**NAMUR** Malgré les actions menées, il reste indubitablement un plafond de verre. Le député régional sonégien François Desquesnes a ses pistes pour avancer en la matière.

Selon lui, il faut en effet établir un *screening* complet de la carrière des agents féminins. "Il faut comprendre pourquoi, au final, il y a moins de cadres féminins. Il est important d'identifier

*les obstacles à la progression des femmes dans leur carrière administrative, analyser l'impact familial sur leur carrière...*"

Et d'évoquer notamment une étude de l'université de Lausanne de laquelle il ressort que la vie privée a un impact plus important sur la vie professionnelle des femmes que celle des hommes. "Il devrait, par exemple, y avoir plus de possibilités

*d'accéder à des fonctions de cadres avec des temps partiels",* estime le député.

François Desquesnes pense qu'il est important de garantir une composition paritaire de tous les jurys et comités de sélections (y compris dans la rédaction des questions pour les épreuves écrites). Enfin, il faut, selon lui, globaliser par "*paquets*" les ouvertures de postes

de cadres et fixer des règles de remplacement des départs sur base d'une clef 50 %-50 % (ajustable en fonction de la réalité de la répartition hommes-femmes dans le département concerné).

J.T.